

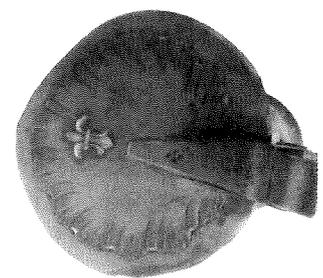
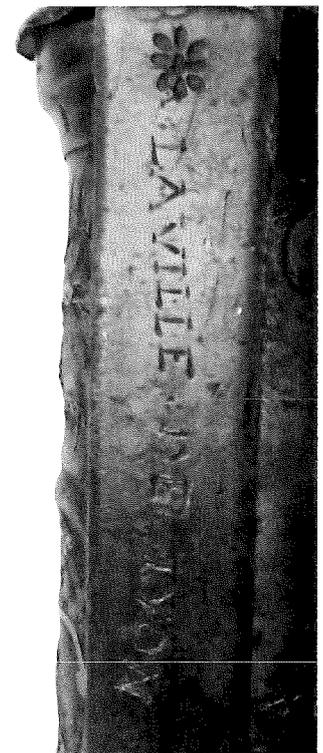
FJF

Une autre belle mesure de 2 litres

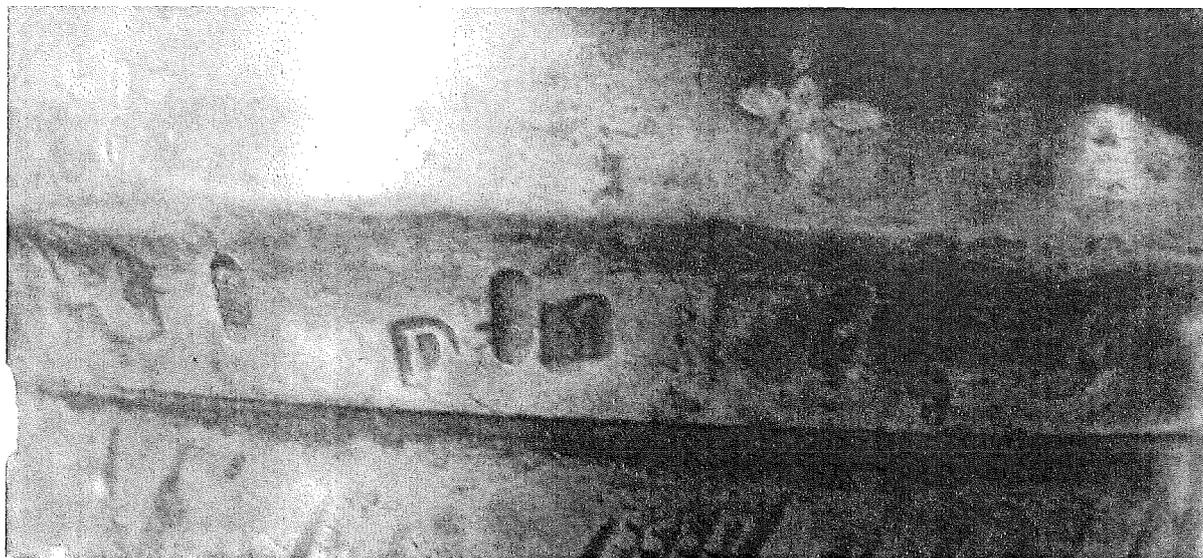
par Bernard Masson



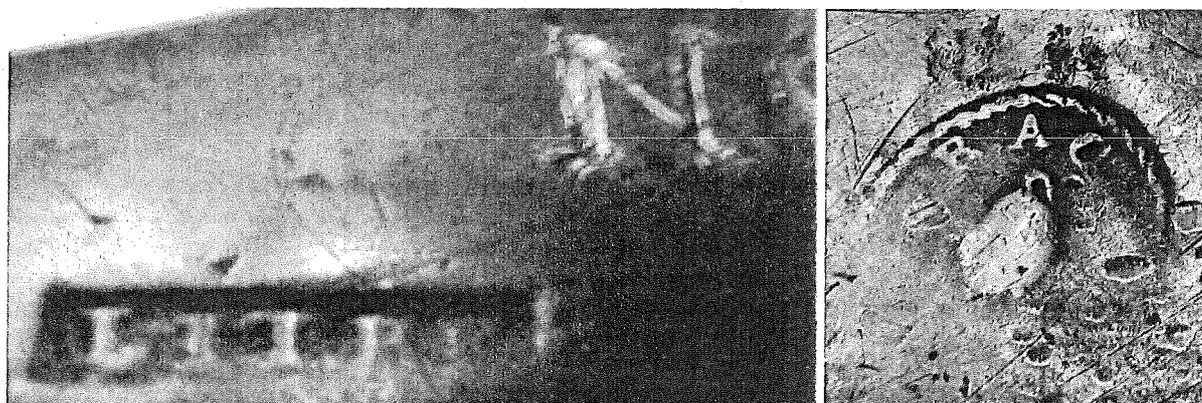
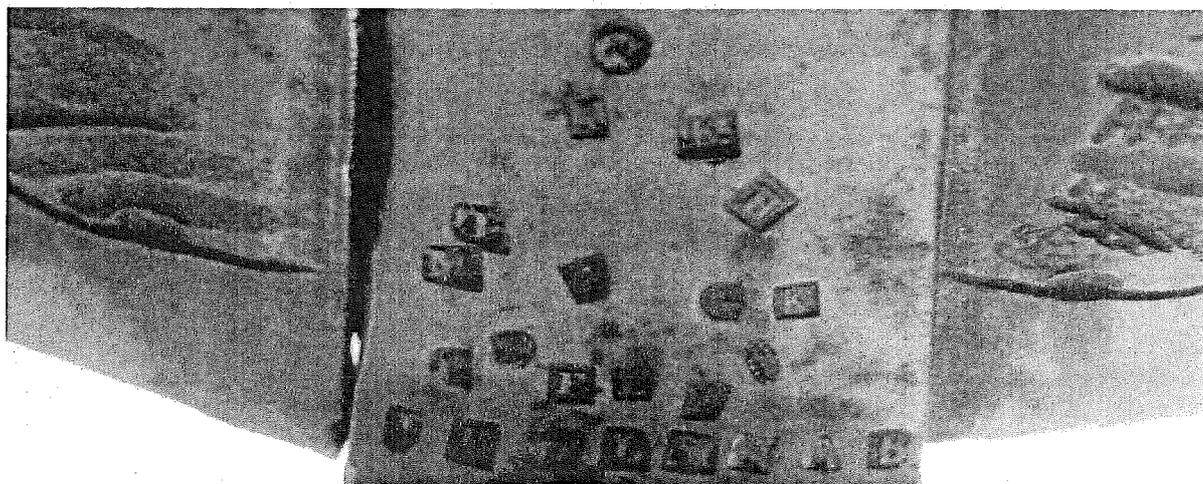
Avec poignée marquée
LA VILLE DE LYON



Dimensions : hauteur hors tout de 26 cm, hauteur du corps de 24 cm et diamètre à la base de 13 cm ; hauteur intérieure de 21,8 cm et diamètre de 10,8 cm. Ce sont les dimensions d'un double litre. Mais à la place de l'indication DOUBLE LITRE, qui devait figurer sur la poignée, on peut lire A LA VILLE DE LYON. Le travail d'ornementation serait donc postérieur à l'utilisation réglementaire de la mesure et aux poinçonnages sur le haut du corps (D, M, B, E, J de module moyen) ...



... mais surtout sur le couvercle, à proximité de l'articulation, en petit module. On n'imagine pas qu'une mesure sans indication de sa capacité ait pu faire l'objet d'une quelconque vérification.



Dans la partie basse de la poignée et à proximité de la dernière lettre de LYON, on peut voir un poinçon LITRE, dans un petit format qui n'a pas sa place ici. Pour quelle raison est-il là ?

Sur le fond de la mesure, ce qu'on peut penser être la marque du fabricant (à voir page précédente) n'est que partielle, mais les recherches dans l'ouvrage de Tardy *les poinçons d'étain* laissent à penser qu'il pourrait s'agir de Marrach * à Paris, fabricant du XIX^e siècle.



Sollicité, Gilles Ricocé a consulté son ami Dominique Delgrange qui nous dit : *Le décor rocaille qui entoure l'écu est réalisé avec plus de dextérité et d'art que les éléments héraldiques figurant dans l'écu. On peut penser que deux graveurs (ou estampeurs) différents se seront attelés à la tâche. Les fleurs de lis, simplement gravées au trait, dans et sous l'écu, sont d'une raideur guindée qui contraste avec la légèreté et la finesse en relief du décor floral.*

Quant aux armoiries à la barre chargée de trois fleurs de ?, accompagnée en chef d'un chardon et en pointe de deux fleurs de lis ... elle semblent être, encore une fois, fantaisistes, sinon posées pour dire ou suivre les instructions que quelqu'un qui avait une intention ... Laquelle ? Mystère !

Nous avons alors choisi de consulter Philippe Boucaud, expert en œuvres d'art, ancien élève de l'École du Louvre et membre de la SmF. Il nous a déclaré : *L'objet est, comme nous avons habitude de dire, « surdécoré », c'est à dire que le décor a été réalisé postérieurement à la fabrication de l'objet. Ce type de surdécoration était classique au début du XX^e siècle, jusque dans les années 20 environ, et permettait de vendre aux amateurs des objets qui, autrement, ne valaient pratiquement rien (ce qui est encore le cas aujourd'hui !). Le style est le plus souvent rocaille, et le faussaire (car il s'agit bien quand même de faux !) n'oubliait jamais les fleurs de lys et les couronnes, qui pouvaient faire espérer une provenance prestigieuse ! Or, ces mesures, objets d'usage quotidien, ne pouvaient pas être ainsi décorées. Si vous « traînez » un peu sur E Bay, vous en verrez souvent, avec d'autres objets, plats et assiettes, même pichets normands par exemple.*

L'objet porte le poinçon de **MARBACH** * à **PARIS**, dont vous trouverez ci-dessous le poinçon réel et la notice biographique réalisée par mon ami Michel Schonn. Quant à la mention **LITRE** qui oublie le **DOUBLE**, cela ne m'étonne qu'à moitié, négligence ou oubli tout simplement.



* **MARBACH** Pierre-Maximilien (et non **Marrach** à Paris. XIX^e s. comme écrit dans Tardy)

Né le 2 octobre 1808 à Altkirch (Haut-Rhin), il a épousé à Paris, le 21 mai 1836, Victorine-Rosalie **PIGALLE**. Sa situation à cette date n'est pas connue. Cité en 1847 comme « potier d'étain » établi rue contrescarpe Saint-Antoine, n° 70. Il apparaît précisément au cours de cette année et à cette adresse dans l'Almanach du commerce. En 1849, étant « fabricant de comptoirs, potier d'étain », il a vendu à Alexandre **LAVEISSIÈRE**, qualifié de manière identique, domicilié au n° 7 de la rue de Lappe, la moitié de son fonds de commerce (il est indiqué dans l'acte que l'acheteur était déjà propriétaire de l'autre moitié) exploité n° 70 boulevard de la contrescarpe Saint-Antoine « pour la vente et la fabrication spéciale de toutes sortes de comptoirs et de tout ce qui concerne la fabrication de la poterie d'étain, ensemble la moitié du matériel d'exploitation composé de moules en cuivre et en fonte, fourneaux et accessoires, chevaux, voitures, harnais, et la moitié des marchandises ... » : le prix stipulé (5 000 francs) devait être payé sous la forme d'une rente viagère annuelle de 400 francs. Il ne semble pas que cette vente ait été réalisée en fait car il restera mentionné dans l'Almanach du commerce jusqu'en 1852 (au n°54 du boulevard de la contrescarpe Saint-Antoine à partir de 1851). **LASCOMBES** lui succède en 1853.

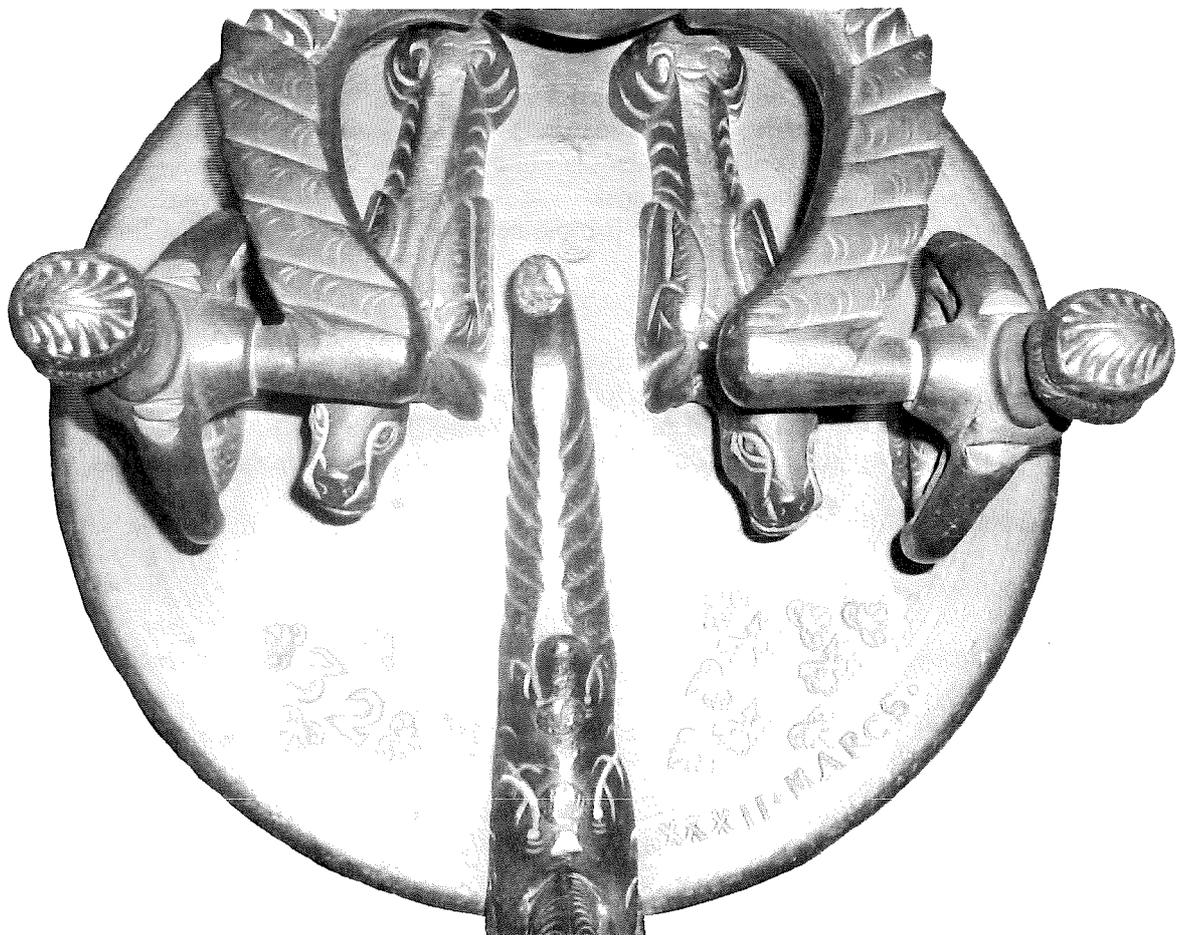
Ses poinçons figurent sur l'une des plaques d'insculpation des fabricants de mesures conservées au CNAM (case 56).

UNITE DES MESURES



Le Système métrique

BULLETIN DE LA SOCIETE METRIQUE DE FRANCE



Une belle pile de 32 livres, avec boîtier de XXXII MARCS et de multiples poinçons

Numéro 2019/1
1^{er} trimestre 2019
Pages 3887 à 3966
ISSN 0180-5673